Langue étrangère IX - Anglais

UE 44

Enseignant(s) responsable de l'UE : Linda LEONORA

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	TOU31LG9
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 52 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Anglais
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO31ANG3 Anglais 3	52	5	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. crée, budgétise et promeut un produit touristique original, seul ou en équipe, en identifiant les attentes et les besoins d'une clientèle spécifique et ce ayant préalablement analysé l'offre et la demande touristique
- **HE03** HE. 3. assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et sur une anticipation de ses besoins
- **HE04** HE. 4. Identifie ses forces et faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités
- **HE07** HE. 7. Planifie, gère et coordonne et anime une activité touristique dans un contexte multilingue
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable critique et réflexive des pratiques professionnelles
- **RE02.1** ARES. 2.1 Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
- **RE02.3** ARES. 2.3 Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
- **RE02.6** ARES. 2.6 Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité
- **RE03.5** ARES. 3.5 Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication
- **RE04.1** ARES. 4.1 Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions
- **RE04.2** ARES. 4.2 Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission

Autres connaissances ou compétences prérequises

Anglais 3

Niveau linguistique: B1+ selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Anglais 3

Objectifs

Acquisition des 4 compétences de l'apprentissage des langues étrangères :

- compréhension à la lecture

- compréhension à l'audition

- expression écrite

- expression orale

Pour ces 4 compétences, atteindre le niveau linguistique **B2 selon le CECR** (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

Contenu

Activités de communication orale (débats, présentations individuelles et en groupe) et écrite (prise de notes, synthèse, correspondance commerciale) dans un contexte professionnel lié au secteur touristique.

Activités de compréhension (à la lecture ou à l'audition) de documents généraux ou techniques traitant de la gestion des loisirs et du tourisme.

Activités d'exploration approfondie des aspects culturels de la langue cible.

Exercices de perfectionnement visant l'utilisation adéquate de la syntaxe et du lexique, ainsi que la maîtrise du choix de registre approprié.

Activités de préparation au Case Study, en particulier la présentation d'une stratégie de marketing.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Anglais 3

Méthode d'enseignement interactive nécessitant la présence assidue au cours, ainsi que la participation active aux différentes activités pédagogiques proposées par l'enseignan**te.**

Acquisition et intégration des savoirs linguistiques et compétences professionnelles dans la langue cible.

Préparations individuelles ou en groupe d'expressions écrite et orale.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Anglais 3

A l'issue du cours "ANGLAIS 3", l'étudiant·e identifie ses points forts et faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat·e.

Expression orale

Prend part à une conversation :

-communique avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif dans le contexte professionnel du secteur touristique

-participe activement à une conversation lors de laquelle il·elle présente et défend ses opinions.

S’exprime oralement en continu:

-s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur du tourisme

-développe un point de vue sur son activité professionnelle future et sur le management du tourisme et des loisirs en expliquant les avantages et les inconvénients de différentes possibilités

Expression écrite

- écrit des textes clairs et détaillés sur des sujets professionnels ou qui l'intéressent personnellement

- écrit des lettres et emails professionnels

- écrit un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée

Compréhension à l’audition

- comprend des conférences et des discours assez longs et suit une argumentation complexe s’il s’agit de sujets familiers ou liés au tourisme

- comprend divers messages audio(visuels) en rapport avec l’actualité ou le tourisme

Compréhension à la lecture

- comprend des articles et des rapports sur des questions concernant le secteur du tourisme, dans lesquels les auteur·es adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : textes, dossiers, documents audio(visuels), utilisés au cours et publiés sur le campus numérique.	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : —
Examen écrit	60 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : —
Examen oral	10 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : —

Toutes les **évaluations** continues écrites et orales sont **obligatoires**. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute **absence** entraine un **zéro** pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de **justifier** toute **absence** à une évaluation par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure, dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce **document** est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s **ET à l'enseignant·e** dans les **deux jours** ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le **motif** d'absence est **approuvé** par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la **séance de rattrapage** organisée pendant les cours à la **fin** de chaque **quadrimestre**. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux **présentations orales**, la date de **récupération** sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La **participation active** au cours fait partie intégrante de l'**évaluation**.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont **pas dispensatoires**.

La note obtenue en évaluation continue ne sera pas reportée en seconde session. L'étudiant qui échouera en janvier, sera tenu de présenter un examen écrit et un examen oral en seconde session.

- *Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.*

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

L'examen écrit dure 3 heures et l'examen oral, 20 minutes par étudiant·e.

La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.

- *Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.*